

## **TARIFS 2024**

### **ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES ET HORS RESEAU**

**Un service agréé tiers de confiance de l'URSSAF,  
spécifiquement conçu pour les associations**

**La législation sociale est devenue complexe et technique, c'est pourquoi la Fédération vous accompagne sur l'ensemble de vos obligations liées à la gestion de vos salariés.**

**C'est aussi une garantie du respect de la réglementation en vous libérant des contraintes administratives.**

**Nous déléguer la gestion administrative de vos salariés, vous permet :**

- De gagner du temps
- D'être accompagné et soutenu dans vos démarches
- De vous libérer des contraintes administratives
- D'avoir un bulletin conforme à la réglementation
- D'être sécurisé par rapport à la législation en référence aux obligations réglementaires et conventionnelles

**Nous proposons un accompagnement sur mesure qui concerne :**

- L'aide au recrutement
- La rédaction du contrat de travail
- La déclaration unique d'embauche
- L'affiliation et les relations avec les caisses de retraite et de prévoyance ; de l'organisme de formation et de la complémentaire santé
- Le bulletin de salaire
- La déclaration sociale nominative mensuelle
- La mise en place du prélèvement à la source
- La gestion des arrêts maladie (attestation de salaire et transmission aux caisses)
- Les documents de fin de contrat
- La préparation et l'accompagnement lors des contrôles URSSAF
- La rupture du contrat de travail (licenciement et rupture conventionnelle)

<b>PRESTATIONS</b>	<b>Associations Familles Rurales</b>	<b>Autres associations</b>
<b>Abonnement annuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiliation avec les caisses de retraite et de prévoyance ; de l'organisme de formation et de la complémentaire santé</li> <li>• Préparation de l'ensemble des documents et présence lors des contrôles URSSAF</li> <li>• Mise en place des prélèvements</li> <li>• Assistance et suivi administratif</li> </ul>	46.00 €	65.00 €
<b>Contrat de travail (CDI/CDD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide au recrutement</li> <li>• Rédaction du contrat de travail</li> <li>• Déclaration unique d'embauche</li> <li>• Conseil juridique</li> </ul>	25.00 €	50.00 €
<b>Bulletin de salaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation et transmission du bulletin de salaire</li> <li>• Déclaration sociale nominative (DSN) mensuelle</li> <li>• Prélèvement à la source</li> <li>• Suivi de l'annualisation du temps de travail</li> <li>• Gestion des arrêts maladie (attestation de salaire et transmission aux caisses)</li> </ul>	23.50 €	32.00 €
<b>Documents de fin de contrat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation Pôle Emploi</li> <li>• Certificat de travail</li> <li>• Solde de tout compte (Sauf CEE)</li> </ul>	10.50 €	16.00 €
<b>Rupture du contrat de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rupture conventionnelle (échancier, convention, entretiens, calcul de l'indemnité légale, ...)</li> <li>• Licenciement (idem)</li> </ul>	110.00 €	170.00 €

## Contrats animation

<b>Contrat d'engagement éducatif</b> (pendant les vacances scolaires) ou <b>CDD d'usage</b> (pendant le temps scolaire) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat</li> <li>• Bulletin de salaire</li> <li>• Documents de fin de contrat</li> </ul>	13.00 €	19.50 €
	23.50 €	32.00 €
	10.50 €	16.00 €
<b>Contrat court une journée</b>	26.00 €	32.00 €

